

Les entreprises... ont du talent

Le trophée départemental de l'artisanat pour Francis Deschamps

Le directeur-fondateur des «Jardins Aquatiques» et du «Musée Vivant de la Plante Aquatique» est une figure locale à bien des égards : ce belge installé depuis 1994 à Saint-Didier-sur-Chalaronne est un modèle d'intégration sociale et professionnelle.

Et pour cause, l'homme est convivial. Quant aux Jardins Aquatiques, ils sont devenus au fil du temps un incontournable du paysage économique et touristique local et départemental.

A tel point que Francis Deschamps a reçu, en décembre dernier, le Trophée Départemental 2008 de

l'Artisanat, dans le cadre de l'opération initiée par le journal Le Progrès en partenariat avec les Chambres Consulaires.

Cette récompense salue le dynamisme économique des Jardins Aquatiques en tant qu'entreprise, mais aussi leur attractivité comme lieu touristique.

Les Jardins Aquatiques sont fréquentés par quelque 20500 visiteurs par an, plaçant ainsi le Moulin des Vernes au 7^e rang des sites départementaux les plus fréquentés, juste derrière le Parc des Oiseaux de Villars, ou le Musée des Planons, à Saint-Cyr-sur-Menthon.



Francis Deschamps, directeur-fondateur des Jardins Aquatiques



Patrick Maître, directeur du Progrès, Francis Deschamps, Muriel Luga Giraud, et M. Comtet, des pompes funèbres Comtet, partenaire du Trophée de l'Entreprise

Les Jardins Aquatiques

Créés en 1994

7 salariés
pour la vente et la formation

Spécialisés dans la vente de matériel, poissons et plantes pour bassins de jardin

Moulin des Vernes
01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne

Tel : 04 74 04 03 09
Site : www.lesjardinsaquatiques.fr

Le trophée de l'entreprise, qu'est-ce que c'est ?

Cette initiative, du groupe Le Progrès, vise à récompenser les entreprises du département qui, tout au long de l'année, se sont distinguées à tous niveaux, et notamment dans le cadre de l'innovation, du développement durable, du dynamisme économique... Le 12 novembre, en présence de Muriel Luga Giraud, présidente de la Communauté de communes Val de Saône-Chalaronne, et devant un parterre réunissant le monde des entrepreneurs de l'Ain, mais aussi les représentants des milieux politiques, économiques et culturels, Francis Deschamps et les Jardins Aquatiques se sont donc vus décerner le Trophée de l'Artisanat. En lice avec onze autres PME, les Jardins Aquatiques ont obtenu la palme 2008 grâce notamment à la création du Musée Vivant de la Plante Aquatique, et au grand intérêt touristique et écologique qu'il suscite.